

Les démarches pour s'inscrire

Votre enfant va entrer au collège.

Une fiche de liaison sera distribuée par le directeur d'école. L'affectation se fait à l'aide d'une application informatisée Affelnet 6^{ème}, qui permet la dématérialisation du dossier administratif d'entrée en 6ème, le traitement informatisé des affectations en collège dont les demandes de dérogations de secteur.

Quel collège?

Dans le collège de secteur correspondant à son domicile, à la prochaine rentrée scolaire, sur présentation des justificatifs de domicile. Ce n'est donc ni l'école primaire fréquentée, ni le lieu d'exercice professionnel des parents qui déterminent le secteur. La sectorisation est définie par le Conseil Départemental de l'Allier.

Vous n'êtes pas du secteur et vous souhaitez venir au collège de Jaligny...

Vous pouvez faire une demande de dérogation sur la fiche de liaison volet 2 qui vous sera remise par le (la) directeur (trice) de l'école de votre enfant, précisez demande de Parcours Scolaire Particulier CHAAP. Les dérogations sont accordées au regard des places disponibles après affectation des élèves du secteur et par ordre de priorité des critères fixés par le ministère de l'éducation nationale et dûment justifiés. Il n'est pas édité de courrier individuel de refus de dérogation au secteur scolaire. La notification d'affectation sert de réponse implicite à votre demande de dérogation.

Le transport scolaire

laregionvous transporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lallier



Place René Fallet
03220 Jaligny-sur-Besbre



Accueil téléphonique: 8h00-12h00
13h30-18h00
04-70-34-73-25



Courriel: 0030019E@ac-clermont.fr

Site ENT: chenevieres-jaligny.ent.auvergne-rhonealpes.fr



HORAIRES SCOLAIRES

Lundi: 8h45-17h00

Mardi: 8h45-17h00

Mercredi: 8h45-11h45

Jeudi: 8h45-17h00

Vendredi: 8h45-17h00

Devoirs faits: Lundi, mardi et jeudi de 17h15 à 18h15

COLLEGE DES CHENEVIÈRES



Nuage de mots réalisé d'après le témoignage des élèves et des personnels.

JALIGNY-SUR-BESBRE

Portes ouvertes le vendredi 29 mai 2025

Deux créneaux: 17h15 et 18h45

Un collège accueillant

Le principe de l'école de la confiance est mis en avant au collège des Chenevières, qui compte moins de 150 élèves et jouit d'un climat scolaire serein, bienveillant dans lequel les élèves peuvent s'épanouir. L'accueil des élèves de 6^{ème} se fait sur deux jours afin d'apprendre à se connaître et de connaître leur nouvel environnement. L'évaluation des élèves se fait uniquement par compétences et permet une meilleure compréhension de ses difficultés. Un travail est mené sur la fluence de lecture, sur l'oral et l'éloquence.

Un accompagnement au travail scolaire est proposé aux parents via une formation sur l'utilisation de l'ENT et la mise en place du dispositif Devoirs faits.

Une ouverture culturelle par les arts

Le collège est devenu un lieu de création et de partage des arts grâce au dispositif Collège à Horaires Aménagés Arts plastiques en partenariat avec le BIEF et le Creux de l'Enfer, Ciné Bocage, le FRAC...

Les élèves rencontrent des réalisateurs, des artistes, des acteurs; visionnent des courts métrages, des œuvres et se rendent dans de nombreux festivals; participent à des ateliers; et pratiquent avec des artistes. Ils peuvent aussi être formés à la médiation culturelle et assurer les visites des expositions au public. Les élèves peuvent aussi participer au prix littéraire René Fallet Jeunesse et au prix MangAllier...



Les enseignements en classe

de 6^{ème}

Français: 4h30



Fluence de lecture 1h00

Maths: 4h30



Anglais: 4h00



EPS: 4h00



Histoire-Géo: 3h00



SVT: 1h30



Numérique: 1h00



Sciences Physiques: 1h00



Arts Plastiques: 1h30



Education musicale: 1h00



A partir de la 5^{ème}

Technologie 1h30



Une LV2 au choix...

Allemand ou Espagnol 2h30



Un enseignement optionnel



Latin



Un établissement... de nombreux projets...



Fonds régional
d'art contemporain
Auvergne

Résidence d'artiste
Médiation artistique

Expositions art contemporain

Dispositif à horaires aménagés **Plastiques**



Chorale

Option Langues et Cultures
Européennes



académie de Clermont-Ferrand

Développement Durable

Club cinéma



Club théâtre

Eloquence



¼ heure lecture
Prix René Fallet Jeunesse
Prix MangAllier

Association sportive:
Mercredi 13h00-15h00



Pense-bête pour l'inscription

Remplir le dossier de rentrée distribué par l'école en joignant les documents demandés:

- RIB
- Mandat SEPA
- Prélèvement automatique
- Livret de famille
- Jugement de divorce
- PAP
- PAI
- 2 photos d'identité
- Fiche d'urgence
- Fiche de santé
- Protection des données

Prendre rendez-vous avec le collège pour la remise du dossier avant le mardi 8 juillet 2025

Consentir à l'étude automatique du droit de bourse

teleservice.education.gouv.fr

Inscription au transport scolaire avant le 20 juillet

laregionvustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lallier

Pense-bête pour l'inscription

Remplir le dossier de rentrée distribué par l'école en joignant les documents demandés:

- RIB
- Mandat SEPA
- Prélèvement automatique
- Livret de famille
- Jugement de divorce
- PAP
- PAI
- 2 photos d'identité
- Fiche d'urgence
- Fiche de santé
- Protection des données

Prendre rendez-vous avec le collège pour la remise du dossier avant le mardi 8 juillet 2025

Consentir à l'étude automatique du droit de bourse

teleservice.education.gouv.fr

Inscription au transport scolaire avant le 20 juillet

laregionvustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lallier

Pense-bête pour l'inscription

Remplir le dossier de rentrée distribué par l'école en joignant les documents demandés:

- RIB
- Mandat SEPA
- Prélèvement automatique
- Livret de famille
- Jugement de divorce
- PAP
- PAI
- 2 photos d'identité
- Fiche d'urgence
- Fiche de santé
- Protection des données

Prendre rendez-vous avec le collège pour la remise du dossier avant le mardi 8 juillet 2025

Consentir à l'étude automatique du droit de bourse

teleservice.education.gouv.fr

Inscription au transport scolaire avant le 20 juillet

laregionvustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lallier